



Déclaration UNSA EDUCATION - CTSD du 13 MARS 2012

**Monsieur le Directeur académique des services de l'éducation nationale ,
Mesdames, messieurs,**

Qu'il est loin ce mois de septembre 2007 où le Président de la République adressait sa « lettre aux éducateurs », tentant d'amadouer le chaland par un « *témoignage de respect et une marque de reconnaissance* » (je cite) !

En cette fin de quinquennat, le dossier de l'évaluation des enseignants permet de mesurer, entre autres, comme nous venons de le dire, tout le « bien » que nous veut le ministère.

Ce dossier est la plus parfaite illustration d'un dialogue social fantôme. Un texte présenté en février 2011, une consultation en ligne des enseignants et puis.... silence radio jusqu'en décembre où un texte est proposé, la DGRH indiquant que le ministère statuera par voie réglementaire !

Le procédé est bien connu : lorsqu'on veut faire capoter une négociation, on fixe des principes de départ que l'on sait inacceptables, on crie haut et fort qu'on n'en changera pas. Ainsi, on a ensuite beau jeu de se lamenter autour du manque d'ouverture des organisations syndicales. C'est la tactique cousue de fil blanc qu'a choisie la DGRH.

Le dernier avatar de cette triste aventure réside dans l'inscription du dossier, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour du Comité technique ministériel du 8 mars, alors qu' aucune urgence n'est requise, d'autant qu'un décret de la Fonction publique du 30 décembre dernier en a différé l'application à 2013. L'UNSA EDUCATION a refusé de siéger à ce CTM.

Dans le même esprit de stigmatisation et de pénalisation, le gouvernement a, malgré l'opposition unanime des organisations syndicales mises devant le fait accompli, décidé l'instauration d'une journée de carence dans la Fonction publique. Elle s'applique au 1er janvier 2012 pour les agents publics, les fonctionnaires et agents non titulaires de droit public, placés en congé de maladie ordinaire.

Dès l'annonce de cette mesure, l'UNSA l'a dénoncée et demandé son retrait. L'UNSA a aussi dénoncé le fait que la mise en place de ce jour de carence allait encore aggraver la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics.

N'oublions pas que les agents de la Fonction publique sont contraints à congés maladie sur **prescription médicale** et ils vont subir de fait, une baisse de salaire comme s'ils étaient « coupables d'être malades ».

Cette nouvelle atteinte de leur pouvoir d'achat vient s'ajouter au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations pour les pensions...

Le SE UNSA considère que, si le gouvernement veut réduire les congés de maladie, il lui faut plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention dans le cadre, notamment, de la médecine du travail.

A l'inverse de ces mesures inéquitables, le SEUNSA revendique d'urgence des décisions indispensables: l'abandon des suppressions de postes, un collectif budgétaire permettant des mesures d'urgence dès la rentrée 2012, une loi d'orientation et de programmation pour une politique scolaire et universitaire radicalement nouvelle, l'ouverture d'un véritable dialogue social.

Le 21 juin 2011, le Président de la République annonçait avec aplomb : « A la rentrée 2012, nous ne procéderons hors démographie à aucune fermeture de classe de l'école primaire »... et de poursuivre : « nous sanctuariserons l'école primaire pour qu'à la rentrée 2012, le nombre de fermetures de classes n'excède pas le nombre d'ouvertures ».

Pour évaluer la performance consistant à ne fermer aucune classe alors que le budget 2012 impose 5700 suppressions d'emplois dans le primaire, le SE-Unsa a lancé une enquête nationale auprès des sections départementales. Il en ressort que dans les 91 premiers départements ayant tenu leurs instances avant mars et arrêté leurs décisions définitives, 3494 classes ont été fermées et seules 1911 ont été ouvertes. Le solde négatif s'élève donc à 1582 classes. Nous voilà bien loin des engagements présidentiels. L'École de la République n'a que faire de forfanterie politique ou de coups de menton électoralistes. Elle mérite la considération et l'attention de la Nation.

Aujourd'hui, au cours de ce CTSD, nous devons examiner les effets de la répartition des moyens dans les collèges et lycées de notre département et les résultats d'une volonté de réduire au maximum le nombre de postes dans ces établissements. La diminution drastique des moyens accordés aux établissements et l'inflation continue du volume des heures supplémentaires nous faisait craindre en janvier une soixantaine de suppressions et c'est 69 qui sont programmées !

Supprimer 69 postes dans le second degré pour une baisse de 23 élèves relève de la prouesse ! et va entraîner des conséquences catastrophiques !

En effet en lycée, 52 postes sont supprimés pour une baisse de 146 élèves soit 1 poste en moins par tranche de trois élèves...

En collèges, si on applique cette règle et ce raisonnement de un pour trois, c'est une annonce de 40 postes en plus que vous devriez faire à ce CTSD pour la hausse attendue de 123 élèves et non pas une suppression de 17 postes comme vous nous le présentez !

Comment les établissements vont-ils fonctionner dans ces conditions, et comment font-ils pour absorber cette nouvelle augmentation des HSA dont le taux frôle 8% ?

Nous l'avons déjà dit, ces décisions sont injustifiables et entraînent des situations difficiles à gérer partout ! Est-ce le but de mettre systématiquement en difficultés les établissements et leur fonctionnement, tel que vous le signalent les chefs d'établissements, les enseignants et les parents ?

Les retraits de postes dans notre département auront des répercussions graves, d'un côté sur les conditions de travail dégradées pour les personnels et malheureusement sur les conditions de réussite toujours plus aléatoires pour nos élèves.

Dans les lycées généraux et technologiques, les heures supplémentaires atteignent 10.44% de moyenne, avec la palme à Niepce, avec presque 14% où, comme par hasard, sont prévues 7 fermetures de postes alors que 17 élèves de plus sont attendus, rappelons-le !

Avec la généralisation des bacs professionnels 3 ans, un différentiel négatif au niveau des créations-suppressions de sections de CAP, une baisse importante des capacités d'accueil dans de nombreux BAC pro, on voit bien que, encore une fois, ce sont les élèves les plus en difficultés, les moins mobiles, les moins aidés par leur famille qui feront les frais de cette politique.

La carte des formations n'est très clairement qu'un outil au service de la RGPP. On est bien loin de la « plus grande personnalisation des parcours des élèves » objectif proclamé par le Ministre lui-même et des exigences d'un service public d'Éducation de qualité, ambitieux pour tous les jeunes. C'est bien la conception d'une offre de proximité pour tous les élèves qui est menacée et les conditions d'étude et d'enseignement qu'elle permet qui sont attaquées.

Partout les dispositifs mis en œuvre pour faire réussir les élèves sont mis à mal. Partout ce sont les élèves les plus défavorisés qui en paieront le prix fort, alors que jamais les inégalités n'ont été aussi élevées.

Ces suppressions interviennent de plus dans un contexte où c'est l'ensemble de la politique éducative (contenus d'enseignement, évaluations, organisation du système, formation des enseignants...) qui aggrave la situation de l'École.

Aujourd'hui l'UNSA EDUCATION, comme l'ensemble de la communauté éducative, refuse cette politique de régression pour les élèves et pour le système éducatif et exige la remise en cause de différentes réformes mises en place pendant ce quinquennat qui s'achève.

Sylvie DESCOMBES, Joël TONNEAU, Sylvain LEROUGE, Sylvie DELHOMME, Christophe ACHAT, Laurence BOUTEILLER

*l'éducation,
notre terrain d'action*

